



Le club nautique de Châtillon-sur-Indre est heureux de vous inviter à son 21^{ème} meeting qui se déroulera à la piscine municipale Alfred FREVILLE.

le jeudi 14 mai 2015

Notre meeting est ouvert pour toutes les catégories, mais chaque nageur est limité à 4 courses.

Pour ceux qui le souhaitent, nous assurons le repas du midi pour la somme de 10€. Il a habituellement lieu dehors, devant la piscine, sur l'aire de loisirs, ce qui permet aux enfants de se détendre (en cas de pluie, nous avons une solution de repli) .

Nous proposons aussi la possibilité d'un hébergement la veille au soir , si vous êtes intéressés, nous contacter rapidement.

Nous espérons vous compter parmi nous lors de ce 21^{ème} meeting

Annette GARCEAULT
Présidente du C.N.C.I





21^{ème} MEETING

NATATION

**avenirs, poussins, benjamins, minimes
cadets, juniors, seniors et plus**

14 mai 2015

CHATILLON-SUR-INDRE

Bassin de 25 m – 5 couloirs

21^{ème} MEETING DE CHATILLON-SUR-INDRE

14 mai 2015

REGLEMENT

- 1- Le meeting est ouvert à tous les nageurs et nageuses licenciés F.F.N.
- 2- Les séries seront constituées au temps d'engagement.
- 3- Sur une réunion, un nageur ne peut participer qu'à un seul relais..
- 4- Chaque nageur est limité à quatre courses
- 5- Plusieurs relais peuvent être engagés, seul un relais par club compte pour le calcul des points.
- 6- Le surclassement n'est autorisé que pour les relais

7- CATEGORIES

Avenirs, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors
et Plus...

7- CATEGORIES

Avenirs, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Plus...

8- EPREUVES

- 100 DOS, 50 BRASSE, 100 4 NAGES, 50 NL, 100 NL, 50 PAP, 50 DOS, 100 BRASSE
 - Relais 8 x 50 NL : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Plus, Filles-Garçons-Mixte libre
 - Relais 4 x 50 4 Nages Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Plus, Filles- Garçons- Mixte Libre
 - Relais 8x 25 NL : Avenirs, Poussins, Filles-Garçons , Mixte libre
 - Relais 4x 25 4 Nages : Avenirs, Poussins, filles-Garçons-Mixte libre
- 9- En cas de surnombre, les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de nageurs par club. Vous serez avisé par courrier une semaine avant la compétition .
- 10- Aucun remboursement ne sera effectué pour tout forfait réalisé dans les 4 jours précédents la compétition.

DROITS D'ENGAGEMENTS

FORFAIT par nageur 12€.

MODALITES

- Accord de participation avant le **30 Avril 2015** à : **Madame Annette GARCEAULT**
Les Chérelles
36700 CHATILLON SUR INDRE

Engagements sur EXTRANAT pour le 11 Mai 2015 dernier délai

Contacts ; Annette GARCEAULT au 02.54.38.90.05 ou 06 70 45 29 75
annette.garceault @wanadoo.fr ou William GUILLOTEAU au 06 62 29 94 39

LIEU DU MEETING

- Piscine municipale Alfred FREVILLE de CHATILLON-SUR-INDRE

PROGRAMME

Matin : ouverture des portes : 8 heures 15

Début des épreuves : 9h

Epreuves : Relais 8X25 NL, Relais 8X50NL , 100 DOS, 50 BRASSE, 100 4 NAGES, 50 NL

Après-midi : ouverture des portes : 13H15

Début des épreuves : 14H

Epreuves : Relais 4X25 4N Mixte, Avenirs, Poussins ; Relais 4X50 4 N Mixte Benjamins Minimes et Plus ; 100 NL, 50 PAP, 50 DOS, 100 BRASSE

CLASSEMENT

**Epreuves individuelles : 1^{er} 9 pts ; 2^{ème} 7 pts ; 3^{ème} 5 pts ; 4^{ème} 3 pts ;
5^{ème} 1 pt**

Relais : 1^{er} 18 pts, 2^{ème} 14 pts ; 3^{ème} 10 pts ; 4^{ème} 6 pts ; 5^{ème} 2 pts

**Pour le classement des clubs, les catégories sont ainsi définies : Avenirs 1
catégorie- poussins 1 catégorie- benjamins 1 catégorie- minimes 1
catégorie ; cadets-juniors-seniors et maitres seront classés dans la meme
catégorie.**

RECOMPENSES

- **Médailles** aux 3 premiers de chaque catégorie et par épreuve en Filles et Garçons. Les avenir et poussins seront récompensés par année.
- **Coupe Fille** : Remise au club totalisant le plus de points sur toutes les épreuves individuelles.
- **Coupe Garçon** : Remise au club totalisant le plus de points sur toutes les épreuves individuelles
- **Trophée Simone BENOIT** :Le club qui totalisera le plus de points sur l'ensemble des épreuves, détiendra le trophée pour une durée d'un an.
Ce trophée sera attribué définitivement au club l'ayant remporté pendant 3 années consécutives.